

Brabant

BULLETIN D'INFORMATION

de la

11 DEC. 1957 Fédération Touristique de la Province de Brabant

le



Mensuel

★

9^{me} ANNÉE

★

N° 12

★

DÉCEMBRE

★

1957

le



PAYSAGES BRABANÇONS...



AMELGEM (hameau de Brussegem) - A droite la Grange du Diable (1648)

(Photo Acta)

L'Abbaye de Parc-le-Duc, à Heverlé



II. - UN JOYAU ARCHITECTURAL (1)

Il est incontestable que, sur le plan architectural, l'abbaye de Parc-le-Duc occupe une place d'honneur, non seulement en ce qui concerne notre petit pays mais, aussi, l'étranger.

Parc-le-Duc a eu l'avantage, depuis sa fondation en 1129, d'échapper à l'incendie, à la mutila-

tion et à la destruction. Ce qui fait que le visiteur peut se rendre parfaitement compte de la manière dont se présentait une abbaye moyen-âgeuse construite selon le plan traditionnel.

A première vue, on se croirait en face d'un ensemble architectural de style baroque ne remontant guère au-delà du XVIII^e siècle.

Possédant ses détracteurs, l'art baroque a également ses partisans. Dans son argument du livre sur la Belgique, Baudelaire a énuméré les aspects saisissants de l'art baroque où «il y a du théâtre et du boudoir». C'est là, a-t-il écrit, un «style méconnu, et dont il y a en Belgique des échantillons magnifiques». Insistant, dégagant le «caractère ambigu et complexe» de cet art, il a lâché ce mot ou cette formule : «style de génie» qui, sous sa plume, acquiert une valeur singulière. Depuis Baudelaire, le baroque a vu le nombre de ses admirateurs se multiplier et c'est justice. Car cet art, exubérant et raffiné, a suscité de véritables merveilles dans notre vieille Europe et même, ainsi qu'en atteste le récent ouvrage de notre ami Géo-Charles : «L'Art baroque au Brésil», en Amérique du Sud. Il a trouvé chez nous une terre d'élection et, répétons-le, Parc-le-Duc est incontestablement l'un de ses plus beaux triomphes.

Mais le style baroque — comme nous l'avons fait entendre dans notre précédent article — a succédé, à Parc-le-Duc, au gothique et au roman. Le visiteur s'en aperçoit par lui-même car, en plusieurs endroits, des restes de constructions primitives apparaissent, enclavés dans les bâtiments ou leur servant d'assises. Quelques arcades de l'ancien cloître, en gothique, ont été dégagées et, du préau, il est possible, en promenant son regard dans toutes les directions et de bas en haut, d'avoir une vue très nette des différents styles successifs de l'abbaye. L'église, elle aussi, trahit cette évolution en certaines de ses parties. Des deux côtés de l'entrée subsistent des parties de l'ancienne église romane tandis que la porte, recouverte par les abbés de la Renaissance, a été rendue à sa «romanité», pour-



De la rive opposée, le touriste découvre l'ensemble des bâtiments abbatiaux

(Photo de Sutter)

(1) Voir début dans le bulletin d'octobre.



Un large escalier d'honneur avec une balustrade en pierre bleue monte vers la prélatrice.

(Photo de Sutter)

rait-on dire, grâce à un adroit travail de déblaiement invisible de l'extérieur. La porte de communication entre le chœur et l'ancienne sacristie a gardé, côté de la sacristie, son cintre roman. Une porte du XIV^e siècle donne accès au jardin où rayonnent de superbes dahlias unicolores et bicolores — rouge et blanc — se déployant en pompons ou rayonnant comme des rosés. De ce jardin, fermé par un double rideau de saules têtards d'une hauteur inhabituelle, on remarque les modifications qui ont été apportées, au cours des siècles, au chœur de l'église. On voit nettement la trace des anciennes fenêtres romanes. Et, dans les caves, une mystérieuse colonne romane paraît donner raison à ceux qui émettent l'hypothèse selon laquelle l'abbaye aurait été édifiée à l'emplacement et sur les fondements même du petit château ou relais de chasse bâti, vraisemblablement au XI^e siècle, par un comte de Louvain, prédécesseur de Godefroid le Barbu.

Ainsi que nous l'avons dit, par suite de l'évolution du goût, les prélats des XVII^e et XVIII^e siècles ont fait procéder à des travaux destinés à «moderniser» l'abbaye. La plupart du temps, ils se sont bornés à surimprimer, sur ce qui existait, un «décor» baroque. L'aspect de l'ensemble a été profondément modifié de la sorte. L'église, par exemple, qui était l'un des plus beaux spécimens de l'art roman dans notre pays, a été transformée en un temple baroque tout à fait différent du sanc-

tuaire primitif. Mais, en dépit de tous les remaniements et de toutes les adaptations qu'elle a subis (et dont l'examen quelque peu attentif des gravures et peintures antérieures au XVI^e siècle permet de vérifier l'ampleur), l'abbaye de Parc-le-Duc mérite toujours d'être qualifiée de «joyau architectural».

Le visiteur doit d'abord franchir une série de portes monumentales avant d'atteindre le centre même du complexe abbatial, centré sur le quadrilatère du cloître. La première porte est appelée la Maria-Poort, ou Porte Sainte-Marie. Autrefois, elle était défendue par un pont-levis. A droite de la porte suivante, dédiée à Saint-Jean, se dresse encore un vieux moulin hydraulique. Il a quatre siècles d'existence.

Au delà des différentes portes d'accès, une vaste cour intérieure sépare la ferme abbatiale des bâtiments conventuels, du cimetière et de l'église.

Cette cour intérieure, d'où le regard ouvre d'admirables perspectives sur les bâtiments abbatiaux et sur les étangs (le mur qui, naguère encore limitait la vue de ce côté, a été abattu), est bordée par la ferme, bel ensemble architectural de 1653 avec remise centrale soutenue par colonnes gothiques provenant de l'ancien quartier des étrangers. La

façade, aux entablements gracieux, est de style baroque. La grange voisine, construite en 1663 ainsi qu'en témoignent les pierres gravées encastrées dans les deux murs côté cour et côté église, est, par sa grandeur et son volume, la seconde du pays, la première étant celle de l'abbaye de Ter Doest, à Lisseweghe, près de Bruges et Zeebrugge. A proximité de cette grange monumentale, se dresse, assez délabrée, la massive porte Saint-Norbert, en baroque de 1722.

Nous arrivons ainsi à l'entrée du cimetière. Il faut traverser une partie de celui-ci pour atteindre l'église dont le clocher, avec campanile, signale au loin l'emplacement de l'abbaye. Le cimetière n'est pas uniquement réservé aux Prémontrés. On y enterre les gens de l'endroit. L'allée qui monte vers l'église est bordée de quelques beaux monuments funéraires. On remarque, à son extrémité et à gauche, adossée au mur de l'église, une tombe sans intérêt apparent. C'est celle du chanoine Jan-Baptist David, mort à Louvain en 1866. Celui-ci, champion du mouvement linguistique flamand et inspirateur du «*Davidfonds*», s'est chargé de l'édition de certains écrits de Jacob Van Maerlant et de Ruysbroeck l'Admirable. Quant à l'église, elle déçoit quelque peu le visiteur qui pénètre à l'intérieur et ne soutient pas la comparaison avec celle

de Grimbergen, édifée — elle aussi — par les Prémontrés. Un détail : les colonnes paraissant soutenir la voûte n'ont d'autre utilité que décorative. Elles sont creuses et constituées, uniquement, par une enveloppe de bois peint en imitation de marbre.

Redescendant vers la cour intérieure, nous nous dirigeons vers la porte monumentale — ce qui n'est qu'une façon de s'exprimer — l'accès de l'abbaye proprement dite. Cette porte est flanquée de bâtiments servant actuellement à différents usages, dont celui de lavoir. Une «drève» de marronniers relie cette porte à la cour intérieure précédant la prélatrice. Cette seconde cour intérieure est gardée par deux lions de pierre et, à droite de l'entrée, on remarque une tour gothique, au toit en poivrière, servant de colombier.

Formant terrasse, cette cour intérieure permet au visiteur de jouir d'une belle vue sur les étangs de l'abbaye. Ceux-ci sont au nombre de quatre et couvrent, au total, une superficie de douze hectares. Ils ont été creusés au début du XIV^e siècle et reflètent, dans leurs eaux, la magnificence des bâtiments abbatiaux. De leur rive opposée, le touriste découvre l'ensemble de ceux-ci. Nombreux sont les peintres et les virtuoses du diaphragme qui se sont attardés de ce côté là, s'efforçant de fixer, à la



La ferme, bel ensemble architectural de 1653.

(Photo de Sutter)



L'ancien quartier des étrangers offre, aux regards, une très belle façade baroque.

(Photo J. Delmelle)

pointe du pinceau ou sur la pellicule sensible, la poésie de ce site qui est l'un des plus admirables de tout le lumineux Brabant.

Un large escalier d'honneur avec une imposante balustrade en pierre bleue monte vers la prélatrice, résidence du prélat, chef de la communauté abbatiale. Cette construction a été complètement transformée au XVIII^e siècle. Occupant un autre côté du quadrilatère formé par la cour, l'ancien quartier des étrangers offre, aux regards, une très belle façade baroque. Si l'on franchit la porte ouverte dans cette façade, on arrive sur une petite place. Celle-ci précède les cuisines et le visiteur a, de là, une vue générale sur la splendide façade méridionale de l'abbaye, en pierres blanches. Le toit, en ardoises, a été complètement restauré il y a peu de temps.

Il nous reste à présent à parcourir l'intérieur des bâtiments abbatiaux de Parc-le-Duc. Le R. P. Prieur a bien voulu nous guider à travers le dédale des couloirs et des salles et nous fournir tous les renseignements que notre curiosité désirait obtenir. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Nous nous efforcerons, dans la 3^e et dernière partie de l'article d'établir le bilan des principales

œuvres d'art et curiosités admirées au cours de cette passionnante visite qui a duré plus de deux heures trente mais qui pourrait se prolonger durant des jours et des jours, sans risque de lassitude.

III. - D'INNOMBRABLES ŒUVRES D'ART

La visite de Parc-le-Duc est, pour l'esthète, un permanent régal. D'innombrables œuvres d'art ne cessent de solliciter son attention et, pour les inventorier et les décrire, il serait nécessaire de disposer de copieux loisirs et de plusieurs livraisons de cette revue. Nous nous efforcerons modestement, à la faveur de cet article, de mettre en relief l'intérêt que présente cette collection d'une valeur inestimable.

Le public est admis à visiter l'abbaye mais il est recommandé de se mettre en rapport, au préalable, avec cette dernière. Les femmes, toutefois ne sont pas autorisées à franchir la «clôture» et la visite se limite, pour elles, aux quatre salles du côté ouest, salles qui, avant la révolution française, servirent de résidence aux prélats.

Ces quatre salles contiennent une magnifique collection de tableaux parmi lesquels se remarquent un Breughel, un Théodore Van Loon (sensible à l'influence italienne), un Quentin Metsys, un Van Dyck (dont le frère était Prémontré), un Michel Coxcie (ou Coxcyen) et plusieurs Verhaghen. On admirera également, dans ces salles, différentes belles pièces de mobilier, des porcelaines et des faïences de Tournai, Bruxelles, Delft, Limoges, Vienne, etc., des cuivres, des orfèvreries et un splendide antependium du XVII^e siècle. Le plafond de la première des quatre salles en question a été réalisé par le stucateur J. C. Hanssche en un amalgame de ciment et de poussière de marbre dont il possédait le secret. D'autres réalisations du célèbre stucateur sont visibles à Parc-le-Duc.

Franchissant la «clôture», nous pénétrons dans le cloître édifié de 1561 à 1637 en Renaissance primitive. Il a succédé à un cloître gothique qui, lui-même, a remplacé un cloître roman avec fresques murales. Quelques parties des anciennes constructions ont été dégagées. Les travaux ont permis la découverte d'une ancienne porte romane avec fresque et la mise à jour de quelques arcades du cloître gothique. On remarque un lavabo de 1280, quelques pierres tombales en forme de losange (on enterra, sous le cloître, jusqu'au XVI^e siècle), des fragments — très révélateurs — des anciens vitraux et une série de portraits, de peintres de différentes époques, représentant les prélats qui se sont succédé à la tête de l'abbaye.

Le cloître nous donne accès au réfectoire dont le plafond en haut-relief est l'une des plus belles œuvres de J. C. Hanssche, qui l'a exécuté en 1679. Les scènes qu'il illustre, tirées de la Bible, se rapportent toutes au manger. Celle du centre, qui s'inspire de la dernière cène, est particulièrement remarquable. La salle du réfectoire est tapissée de grands tableaux décoratifs du peintre français Duplessis (1718).

Donnant également sur le cloître, la salle du Chapitre est, au point de vue architectural, l'une des plus admirables de l'abbaye. Construite en 1562, on y accède par une porte monumentale en pierres d'Avesnes. Soutenue par une épaisse colonne centrale, la salle est décorée d'œuvres de Smeysers et Verhaghen. Ceux-ci ont traité quelques épisodes de la vie de Saint-Norbert. La scène la plus attachante est sans doute celle où l'on voit le Saint désarçonné par la foudre, en 1115, alors qu'il se rendait avec son page à Freden, en Westphalie, pour assister à une partie de plaisir. On remarquera encore, dans cette salle du Chapitre, la pierre tombale, mutilée, de l'abbé van Goetsenho-



Plafond en relief dans l'une des salles de l'abbaye
(Photo de Sutter)

ven, mort en 1434, et, sur la tablette de la chaire, un vieux livre : le nécrologue, renseignant tous les Prémontrés de Parc-le-Duc et tous les bienfaiteurs de l'abbaye morts depuis le XII^e siècle.

Du cloître, il nous est possible de passer dans l'église. Nous y admirerons un tableau de Philippe de Champaigne ainsi que des œuvres d'Erasmus Quellin, Verhaghen et Herreyns inspirées soit de la vie de Jésus, soit de celle de son disciple Saint-Norbert. Entre autres choses dignes d'attention, il y a lieu de signaler le monument funéraire des anciens abbés, œuvre de Bergé (1729).

La sacristie conserve sa porte romane, cachée du côté du chœur. Tapissée de magnifiques boiseries, elle propose, à nos regards, quatre médaillons ayant chacun, pour sujet, l'un des quatre évangélistes. On y admire également d'autres splendeurs : ornements sacerdotaux et, notamment, une chasuble entièrement tissée de fils d'or et d'argent. Il est probable qu'elle a été exécutée par les béguines du Grand Béguinage de la rue des Moutons, à Louvain.

Les visiteurs de Parc-le-Duc ne sont autorisés que par exception à pénétrer dans la sacristie et à parcourir les différentes salles dont il sera question dans la suite de cette étude. Le dortoir et la riche bibliothèque, cependant, leur sont habituellement montrés.

Ayant traversé le jardin aux dahlias, nous pénétrons dans un autre corps de bâtiments. Plusieurs petites salles donnent sur un couloir. Au-dessus d'une porte, une belle petite Vierge de la Renaissance ne peut manquer d'attirer l'attention du connaisseur.

Les petites salles dont il vient d'être question servent à la récréation des Norbertins. Elles contiennent également quelques belles œuvres d'art, dont une toile qui, si elle n'est pas de Breughel, est en tout cas une excellente copie.

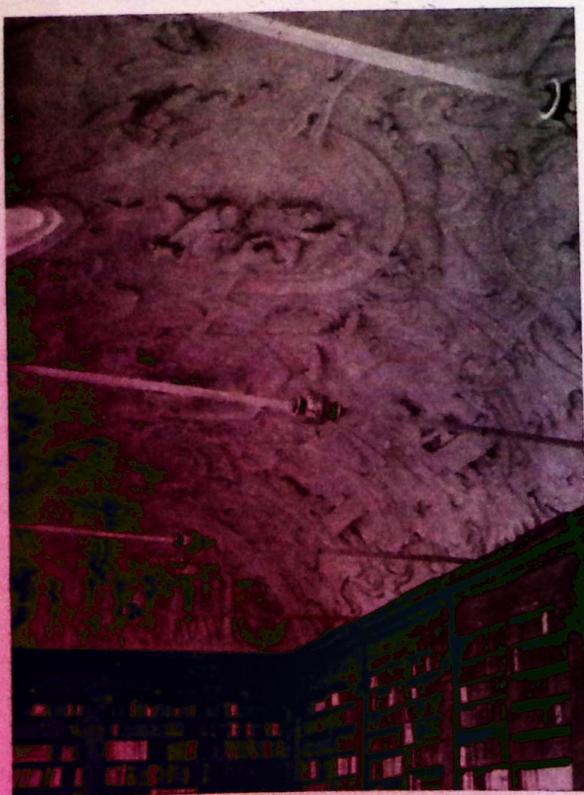
Le couloir nous conduit vers une très ancienne salle qui autrefois, faisait partie intégrante de l'actuelle salle du Chapitre. On y trouve les vestiges d'un hypocauste, cet ancêtre de notre chauffage central. Au-delà de cette salle s'ouvre une vaste salle où sont entreposées les archives de l'abbaye. Elle est ornée d'une vieille cheminée, dont il ne reste plus que les montants ainsi que le pavement en plaques de schiste posées sur champ.

Les archives de Parc-le-Duc, on s'en doute, réunissent quantité de documents uniques. Nous

avons eu la chance de pouvoir admirer, parfaitement conservés, les actes originaux, sur parchemin, de fondation et d'approbation de l'abbaye. Le premier, qui date de 1129, porte le sceau de Godefroid le Barbu. Le second, de 1154, porte celui de Frédéric Barberousse «*Romanorum Rex*», épais de près de deux centimètres et de diamètre de huit centimètres environ. Autres pièces de très grande valeur, voici une Bible manuscrite de 1243, un livre d'heures du XIIIe siècle avec de délicates lettrines ornées de miniatures polychromes, plusieurs incunables et le fameux recueil de cartes de l'abbé Lambert de Pape.

Après nous être attardés à feuilleter les vieux livres des archives, nous montons vers le dortoir dont le large couloir est une remarquable construction. De la fenêtre du fond, on a une très belle vue sur les étangs.

La bibliothèque, qui communique avec le couloir, recèle également de précieux manuscrits et de nombreux livres de valeur. Toutefois, l'ensemble



La bibliothèque mériterait à elle seule le déplacement à Héverlé à cause de son splendide plafond, chef d'œuvre de J. C. Hansche (1679)

(Photo de Sutter)

a été amputé de quelques unes de ses plus belles pièces lors de la révolution française.

La bibliothèque de Parc-le-Duc mériterait, à elle seule, le déplacement à Héverlé, à cause de son splendide plafond, chef-d'œuvre de J.C. Hansche (1679). L'adroit stucateur s'est inspiré de gravures de C. Gallet relatives à la vie de Saint-Norbert, aux évangélistes et aux quatre grands docteurs de l'Eglise.

Les motifs de surprise, d'étonnement et d'émerveillement se succèdent et se multiplient tout au long de la visite de l'abbaye de Parc-le-Duc. Il y a de belles choses partout : tableaux de primitifs, collections de clés ou de ferronneries, statuettes anciennes, objets divers mais toujours de prix, etc.

Avant de quitter le R.P. Prieur, qui nous a aimablement guidé dans l'étonnant labyrinthe de Parc-le-Duc, nous avons visité, en sa compagnie, d'autres locaux — dont la cuisine, équipée de façon très moderne — ainsi que les deux étages de caves situées sous l'aile sud de l'abbaye. Nous y avons vu la colonne mystérieuse qui, pense-t-on, est un vestige du château de Godefroid le Barbu et nous nous sommes penchés au-dessus du vieux puits creusé. Dieu sait quand, à l'étage inférieur. On a entrepris, en certains endroits du second étage des caves, des fouilles qui, jusqu'à présent, n'ont donné aucun résultat. Ces fouilles seront reprises un jour prochain. Permettront-elles de résoudre les questions que l'on se pose au sujet de la présence, en ces lieux, de pierres de soutènement sculptées et d'autres vestiges pareillement énigmatiques ?

Haut-lieu d'histoire, joyau architectural, rendez-vous d'innombrables et inestimables œuvres d'art, l'abbaye de Parc-le-Duc est l'un des plus beaux fleurons que le Brabant porte à sa couronne.

(Fin)

Joseph DELMELLE.



Une tour étonnante... (1654)

(Photo de Sutter)

VIEUX VILLAGES BRABANÇONS...

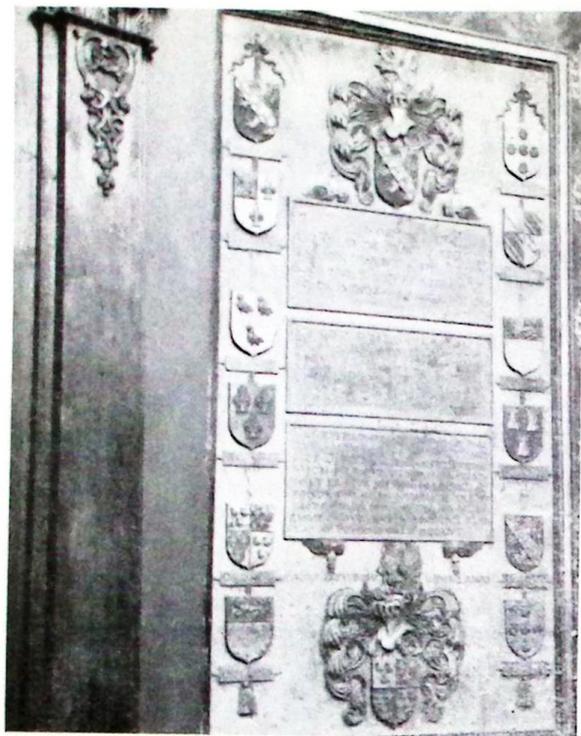
DIEGEM

L'ARRIERE-SAISON est propice aux excursions dominicales se limitant à quelques lieues autour de la capitale. C'est l'occasion de découvrir ou de revoir un de ces vieux bourgs si caractéristiques de notre Brabant. Partons pour Diegem, voulez-vous, Diegem que nous atteindrons en suivant la Woluwé.

Une tour étonnante, l'une des plus curieuses que le 17e siècle ait laissée dans nos régions, s'impose bientôt aux regards. Elle date de 1654. C'est une sorte de tiare de pierre reposant sur une tour carrée. Quatre trombes rachètent les angles de la tour tandis qu'une balustrade en encorbellement masque le passage du plan carré au plan octogonal. Chose peu connue, il existe une tour du même type, mais datant du 16e siècle, à l'église de Caudebec en Seine-et-Oise.

Le voisinage du champ d'aviation de Melsbroek nécessita le démontage de la tour au cours de la dernière guerre. On en numérotait les pierres ce qui facilita la reconstruction en 1948.

La tour de Diegem se trouve à la croisée d'un temple à plan basilical ayant des transepts inégalement saillants et un chœur à chevet pentagonal. Le clair étage a des baies en forme de triangle curviligne, dispositif rare chez nous. Cette très belle église rurale est bâtie en pierre locale. Chœur et transept remontent au XVe siècle tandis que la nef et les bas-côtés datent des environs de 1550. D'autres éléments architecturaux tels les deux portails à statues ayant des arcs en tiers-point retiennent également l'attention. Ceux qui s'intéressent à la sculpture remarqueront les chapiteaux à feuillages des deux rangées de colonnes séparant les nefs du sanctuaire, les clefs de voûte du chœur.



Pierre tombale de la famille Oudart.
Elle porte 14 écussons polychromés.

(Photo de Sutter)

celle de la tour représentant l'Agneau Divin (14e siècle), le lavabo à niches gémées de la sacristie.

Le mobilier de ce sanctuaire ne manque pas d'intérêt. Ce sont surtout la chaire de vérité (1687), un confessionnal baroque (1715) ayant des éléments de style Louis XIV, les lambris des bas-côtés, les buffet d'orgue et jubé soutenus par quatre colonnes corinthiennes. L'église Sainte-Catherine conserve de plus un petit trésor intéressant. Au chœur se trouve la très belle pierre tombale de la famille Oudart. Elle porte 14 écussons polychromés.

La seigneurie de Diegem était importante et fort ancienne. L'un des premiers seigneurs connus est Gilbert de Didenghem (1265). Jean, son descendant s'illustra à la bataille de Bastweiler en tuant de sa main le duc de Juliers. Le mariage de la dernière héritière Marguerite de Diedenghem avec Jean de Brecht eut lieu en 1384. Charles de Brecht acheta les justices sur Diegem contre paiement de 500 carolus en janvier 1558. Par mariage et héritage la seigneurie et le château passèrent aux Oudaert, Happaert (1626), Piermans, par achat

le 24.12.1756 pour 33.509 florins de charge. Enfin elle fut encore aux de Lanfranchy (1783) et aux vicomtes le Boucq de Beaudignies.

Le château seigneurial, tel qu'il existait au 16e siècle nous est bien connu par une gravure du 17e siècle. Incendié au siècle suivant il n'en est resté que le châtelet d'entrée (XVe siècle), châtelet de défense flanqué de 2 poivrières.

Le vieux bourg possède d'autres éléments d'intérêt entre autres la vénérable ferme Mommaerts (1660), le Donjon et les moulins à eau tant recherchés des peintres, le Duyvenmolen (1628) et le moulin Ste-Catherine qui remonte à la même époque.

Diegem tient une place importante dans notre folklore brabançon. De temps immémorial, le second jour de Pâques a lieu le pèlerinage à Saint-Corneille, pape et martyr qui vécut au 8e siècle. Ce pèlerinage attire une foule considérable et de nombreux bateleurs. Georges Eekhoud dans ses «Kermesses» nous a décrit le pèlerinage tel qu'il le vit en 1887. «Bientôt après, j'assistai à l'épilogue de la partie religieuse de la fête, la vente à la criée des animaux offerts. Cette vente commence dans le cimetière au dernier coup de 11 heures après la grand'messe. Tandis qu'un des marguilliers ou des trésoriers de l'exploitation brandit en la tenant par les pattes, la bestiole ahurie au-dessus de l'océan des têtes, un autre bedeau fonctionne comme commissaire - priseur et glapit la mise à prix et les enchères ; un troisième sacristain caresse sensuellement le sac de toile où tombe la manne. Sur les murs blancs de l'église, les têtes caractéristiques des vendeurs et des plus pressés des amateurs qui les entourent, se détachent avec une intensité étonnante. Cette scène étrange frappe comme une évocation des mœurs disparues et de personnages d'autres siècles. Cette vente ne rapporte pas moins que celle des petits drapeaux et que les inscriptions à la confrérie. Souvent un paysan pieux, mais avare, conciliant sa dévotion et sa ladrerie attend l'heure de la criée pour acheter à vil prix un coq de rebut ; puis en possession de son offrande il la dépose dans l'église d'où les fabriciens la retirent pour la vendre une seconde fois et toucher derechef la valeur de la bête. Il n'y a pas de raison pour que ce manège productif s'arrête à la seconde reprise. C'est simple et excellent comme les vraies manifestations du génie. Après l'adjudication du dernier ex-voto de basse-cour, les marchands se retirent pour compter la recette»...

POUMON Emile.



(Photo Spitaels)

Ma Maison Brabançonne

*Sans doute lentement mon corps disparaîtra
Comme sèche au soleil un thyrses de lilas
Mais pareil au bouquet que le givre en décembre
Recrée patiemment à la pointe des branches,
Je resterai longtemps comme un luisant contour
Dans cette maison blanche où grandit mon amour.
Longtemps encore l'air apaisé de ma chambre
Chantera sous mon souffle étrangement léger.
Longtemps encore les murs où s'appuyait mon ombre
Songeront à la joie qui les fit résonner.
Les objets familiers que j'aimais caresser
Gémiront sourdement lorsque mes mains amies
Reviendront effleurer leurs surfaces polies
Et longtemps l'on verra danser dans la lumière
Mon visage à jamais dénoué de la vie.*

Maurice Carême.

un ROYAUME

a été fondé

Un royaume est fondé, au Heysel, pour accueillir les enfants de nos visiteurs. Il est situé en bordure du parc d'Osseghem, entre les sections belge et étrangères. Des artistes de vingt ans, aux conceptions d'avant-garde, s'efforcent actuellement de lui donner la note «féerie». Touristes d'un jour, parents, qui vivront de par leurs fonctions «sur le terrain» durant les six mois de l'Exposition, trouveront là un abri sûr pour leurs jeunes gars et filles.

M. Stubbe a divisé son royaume de quelque 10.000 m² en deux parties : garderie d'enfants, d'une part, et village miniature aux attractions les plus variées, d'autre part ; la coordination esthétique est assurée par M.P.E. Vincent. Yolande Busard a interviewé pour vous la directrice de la garderie, Mme Schalkens, et l'architecte Victor Martiny, elle donne également quelques indications sur les sensationnelles attractions qui sont prévues pour les jeunes.

LA GARDERIE.

Le gros-œuvre de la garderie d'enfants est terminé depuis le 15 septembre. L'architecte a prévu des bâtiments en arc de cercle parfait, suivant les courbes de niveau. Après l'Exposition, les bâtiments actuels seront doublés et serviront au même but : héberger les enfants au cours des manifestations ultérieures du Heysel.

Le Royaume des enfants de 1958 remplacera durant l'Exposition, le Parc reine Astrid.

UN PEU D'HISTOIRE.

La reine Astrid symbolisait la protection de l'enfance. Après sa mort en 1936, les journaux ont lancé un appel à la population et c'est donc grâce à la presse que l'on a pu recueillir les fonds nécessaires à la création de parcs pour les enfants des villes. L'idée était de créer, dans chaque chef-lieu de province, un centre pour enfants. L'association des Parcs reine Astrid est une A.S.B.L. dont le président est le gouverneur de la province de Brabant, M. de Néeff, la vice-présidente Mme Hoste, les administrateurs MM. Kestelin, greffier provincial, Gaillard, commissaire d'arrondissement, Demasere, président de la Fédération belge d'éducation physique, Dronsart, président de la Croix-Rouge de Belgique, Mmes Cornil et Fonck, M. l'abbé Froidure, le grand protecteur de l'enfance, MM. Raoul Tack, Bertelson, journalistes, etc...

Mme Schalkens a dirigé cette association depuis 10 ans. Vu sa compétence et son dévouement, c'est à elle que le conseil d'administration a fait appel pour diriger le Royaume 1958 et pour continuer son œuvre du Parc Astrid. Cette organisation poursuit son action au sein du Royaume des enfants et au bénéfice des enfants des visiteurs de l'Ex-

position. Mme Schalkens sera aidée dans sa tâche administrative par des assistantes spécialisées.

LE PROBLEME DE L'IDENTITE.

Chaque enfant sera pourvu de deux documents.

Une première carte d'identité, très complète, donnera notamment aux personnes qui s'en occupent des indications sur l'alimentation de l'enfant, sa santé, etc. Une seconde servira à remettre l'enfant à la personne légitimée pour le reprendre.

L'entrée sera de 10 Fr. et le prix du repas de midi de 25 Fr.

DESCRIPTION DES LIEUX.

Pour l'administration, il est prévu un hall d'accueil, des parloirs, un secrétariat.

Le service médical comprendra un cabinet médical, des chambres d'isolement et de repos, des chambres de déshabillage.

Des installations très modernes de douches et lave-mains seront à la disposition des enfants. Un grand réfectoire, dont le sol sera revêtu de magnifiques céramiques représentant des jeux, communiquera par des portes vitrées avec une galerie couverte. Cette galerie servira à la sieste et aux jeux, en cas de mauvais temps.

Un guignol double face occupera la travée centrale de la galerie et communiquera avec le réfectoire. Les enfants assisteront donc simultanément à une représentation de marionnettes depuis la salle à manger et depuis la galerie.

Enfin, détail amusant, les poussoirs des portes vitrées des galeries, imaginés par Monique Perceval, reproduiront les personnages de la page pour enfants d'un grand quotidien belge.

LE VILLAGE MINIATURE.

Le village miniature offrira aux enfants toutes les joies de nombreuses attractions adaptées à leur âge.

L'autodrome par exemple, avec tour de contrôle, aire de départ, pourtour et tribunes pour spectateurs, sera l'un des jeux les plus spectaculaires.

Citons encore la fusée interplanétaire et la fête foraine avec ses carroussels et sa pêche aux canards, un lunapark. Pour les futurs cavaliers, il y aura un manège de poneys et des possibilités de promenades à dos d'ânes, de poneys et probablement de lamas !

Les jeunes, n'en doutons pas, seront heureux en leur royaume.

Midis du Tourisme - Programme de décembre 1957

2 - Atomium - Le Thème de l'Exposition (films).

9 - Tour du Monde en Brabant par Mr. Marcel Bergé, professeur.

16 - «Hoogtepunten uit de Brabantse altaarsnijkunst der late Middeleeuwen» par M. H. de Smedt. 23 et 30 décembre - relâche.

6 janvier 1958 - La cuisine belge par Mr Gaston Clément de l'I.N.R. Buffet à partir de midi - Entrée libre et gratuite.

Expo 58 - Abonnements - Réduction sur les prix d'entrée

La Fédération Touristique a obtenu de la Soc. de l'Exposition la faveur de souscrire pour ses membres des abonnements au prix de 350 frs au lieu de 500 frs. Une condition essentielle doit toutefois être remplie. Nous devons présenter une demande collective d'au moins 50 abonnements.

Il importe donc que les membres, que la chose intéresse, nous fassent leur demande de souscription au plus tôt. Date limite extrême : fin février 1958. Si nous n'arrivons pas à cette date au total demandé, les souscripteurs seraient avisés aussitôt.

Pour les familles comprenant les conjoints et les enfants non mariés, habitant sous le même toit : les deuxième et troisième abonnements pris en sus du premier sont délivrés au prix de 300 frs. Les suivants : à 150 frs.

Renouvellement des Cotisations

Nos membres sont priés de penser, dès à présent, au renouvellement de leur cotisation pour 1958 et de bien vouloir se mettre en règle, au plus tard, pour le 10 décembre prochain.

La cotisation de membre est maintenue à 25 francs, mais vu l'augmentation constante des frais, le Conseil d'Administration a décidé de porter à 25 francs l'abonnement à la revue «BRABANT», ce qui fait au total 50 francs. (C.C.P. 3857.76).

La Fédération exprime le vœu que ses membres continueront à lui être fidèles et à l'encourager dans son effort pour le développement du tourisme dans notre belle province.

PROMENADES - EXCURSIONS - ITINÉRAIRES

Excursions pédestres dominicales de Pégase - faites en novembre et données à titre documentaire.

1) Réunion à 9 h. aux Quatre-Bras, Bois des Capucins, Promenade Royale, Parc de Tervueren, Vossem, (P.N. In het Canon); Bois de Moorsel, Sterrebeek, 13 km.

Tram 40 Place de l'Yser à 8 h. 35', Nord à 8 h. 39', Place Madou à 8 h. 41', Porte de Tervueren à 8 h. 51'.

2) Réunion à 10 h. 15'. Départ à 10 h. 30' à Drogenbos (terminus du tram 52), Ruysbroek, Vallée de la Zuen, Château de Nieuwenhove, Leeuw-St-Pierre, (P.N. près de l'église); Vleserbeek, Zobbroek, Neerpede, Parc d'An derlecht, 15 km.

Tram 52: Nord à 10 h. 01', Bourse à 10 h. 07', Midi à 10 h. 12'.

Excursions cyclistes dominicales de Pégase - faites en novembre et données à titre documentaire.

1) Réunion à 9 h., entrée du Bois. Départ à 9 h. 15', Mont-St-Jean, Maransart, Ottignies, Corroy-le-Grand (P.N.); Bonlez, Grez-Doiceau, Rhode-St-Genève, Leeftael, Tervueren, Bruxelles, 70 km.

2) Réunion à l'entrée du Bois à 9 h. 15'. Départ à 9 h. 30'. La Forêt de Soignes, Rhode-St-Genève, Alsemberg, Tourneppe, Bois de Hal, Braine-le-Château (P.N.); Lembeek, Hal, Huizingen, Drogenbos, Bruxelles, 70 km.

LES AMIS DE LA NATURE

Section de Bruxelles.

Local: 37, Parvis de St. Gilles.

Activités de plein air - Mois de décembre

Dimanche 1 - R.V. à Drogenbos. Itin.: Vallée de la Senne, Meigemheide, Tourneppe (déj.), Krabbos, Plattestein, Sept-Fontaines, Rhode-St-Genève.

Dimanche 8 - R.V. Place Rouppe à 9 h. 15'. En vicinal jusqu'à Waterloo. Itin.: Les Baraques, Haut - Ransbeek, Bois d'Ohain, Ohain (déj.), Bois de Paris, Maransart, Plancenoit. Ret. en vicinal.

Dimanche 22 - R.V. Gare de Tervueren à 9 h. 45'. Itin.: Bois des Capucins, N.-D. au Bois (déj.), N.D. de Bonne Odeur, Fond des Guns, Etangs de Groenendael, Sentier des Merles, Boitsfort.

Chez les «Amis de la Nature» de Bruxelles.

Au bénéfice de leur «Fonds d'Auberges et de Camping» les samedi 14 décembre à 19 h. 30, et le dimanche 15 décembre à 14 heures.

Les «Amis de la Nature» présenteront une pièce intitulée «Détente... en stock, avec sketches, chansons et danses folkloriques, au théâtre de la Maison du Peuple de Bruxelles.

Entrée: 20 fr. (location, bal gratuits).

Invitation cordiale à tous!!

«AVES»

(Société d'Etudes Ornithologiques)

Décembre.

Dimanche 15 - Excursion d'un jour aux Lacs d'Hofstade. Séjour idéal pour une multitude d'oiseaux aquatiques hivernants. C'est aussi le dortoir des Mouettes rieuses, hôtes d'hiver bien connus des Bruxellois. L'excursion se terminera par l'observation du retour au dortoir des Mouettes rieuses. Rassemblement à 10 h. 45 à l'entrée principale du domaine à Hofstade. Départ de Vilvorde (Eglise) à 10 h. par l'autobus de Vilvorde - Hofstade - Malines (trams 53 et 58).

Retour en fin de journée. Emporter vivres, boissons et jumelles. Des bottes en caoutchouc sont recommandées.

PROMENADES DE LA LIGUE DES AMIS DE LA FORET DE SOIGNES

(faites en novembre et données à titre documentaire).

1) Dép. 10 h. 30', Place Vanderkindere à Uccle (trams 6, 10, 11, 90), Sukkelweg, Crabbelegat, Kamerdelle, St-Job, Verrewinkel, Linkebeek, repas: Au Mont St-Gothard, Place Communale; Cleetbos, Termeulen, Rhode-St-Genève.

2) Dép. 10 h. 30', Auderghem, Boulevard du Souverain, Rouge-Cloître, Drèves des Deux Barrières et des Charmes, Notre-Dame-au-Bois, repas: Chez Istars Frères; Quatre-Bras, Stockel.

3) Dép. 10 h. 30', à la station d'Uccle-Calevoet, Drogenbos, Vallée de la Senne, Beersel, repas: Aux Trois Fontaines, Meigemheide, Alsemberg, Rhode-St-Genève.

4) Dép. 10 h. 30', Boitsfort, Place Wiener, Diependelle, Caudaelput, Vallon des Chênes, Notre-Dame de Bonne Odeur, repas: Café de la Chapelle; Groenendael, Sapinière Preumont, Haseberg, Grande Espinette.

5) Dép. 10 h. 30', Auderghem, Boulevard du Souverain, Rouge-Cloître, Canton des Patriotes, Blankedelle, Notre-Dame-au-Bois, repas: Chez Istars Frères; Vallon Notre-Dame, Quatre-Bras, Stockel.

6) Dép. 10 h. 30', Boitsfort, Place Wiener, Etang du Moulin, Vuylbeek, Fonds des Bouleaux et St-Michel, Espinette Centrale, repas: Au Nouveau Chalet; Holleken, Linkebeek, Uccle-Calevoet.

AVIS-CONCERTS-REDUCTION SUR LE PRIX DES PLACES.

En la salle des Concerts du Conservatoire royal de musique de Bruxelles:

I. - **Vendredi 6 décembre 1957, à 20 h.** Concert d'Echange donné avec le concours de lauréats du Conservatoire de musique de Berlin. (Stadt Konservatorium Berlin).

Au programme: œuvres de Weber, Goetz, Beethoven, Pfitzner, R. Strauss, Poulenc pour chant, piano et cor.

II. **Mardi 17 décembre 1957, à 20 h.:** Répétition générale des concerts d'échange que des lauréats du Conservatoire royal de musique de Bruxelles donneront à Paris, Dijon et Rouen.

Au programme: œuvres de J.S. Bach, Poot, Mozart, Strauss, Debussy, Corelli pour chant - piano et violon.

Prix des places: Dix (10) francs par place et par soirée pour les membres de la Fédération Touristique du Brabant et leur famille (prière de demander la réduction sur le prix des places au moment de la commande des billets, soit au contr-

le soir du concert, soit au bureau de location du Conservatoire royal de musique de Bruxelles).

Réservation des places: Gratuite au bureau de location du Conservatoire royal de musique de Bruxelles (ce bureau est ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le dimanche et les jours fériés légaux).

VISITES DOCUMENTAIRES DU TOURING CLUB ROYAL DE BELGIQUE: Décembre.

Dimanche 1er décembre: Le four crématoire.

Samedi 7 décembre: Le Musée de Chine.

Dimanche 8 décembre: L'Institut National Belge de Radiodiffusion.

Lundi 9 décembre: Biscuiterie Delacre à Vilvorde.

Samedi 14 décembre: Musée de l'Assistance Publique, à Bruxelles.

Dimanche 15 décembre: Institut des Sourds, Aveugles et Amblyopes, à Uccle.

Dimanche 15 décembre: Conférence au Musée des Sciences Naturelles: Le Pays Noir et le Charbon.

Jeudi 19 décembre: Les Etablissements Martini et Rossi.

Samedi 21 décembre: Le Palais de Justice, à Bruxelles.

Dimanche 22 décembre: L'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Samedi 28 décembre: La Régie des Télégraphes et des Téléphones, à Bruxelles.

Samedi 28 décembre: Les installations d'Embouteillage de Coca-Cola.

Dimanche 29 décembre: Le Palais de la Nation.

Pour détails, consultez le bulletin du T.C.R.B. de novembre 1957.

CONTACTS

LE 2^{me} CONGRES NATIONAL DES SYNDICATS D'INITIATIVE

Tenu à Braine-le-Comte les 12 et 13 octobre, il a été une suite heureuse de celui de Dinant en 1956. Puisque maintenant une permanence a été créée, on peut entrevoir la possibilité d'un travail continu. Le Congrès s'est déroulé dans une atmosphère de grande cordialité. Une cordialité telle qu'elle a permis parfois l'expression de franches critiques, non pas des critiques inspirées du parti pris ou un particularisme néfaste, mais constructives, soucieuses d'améliorer le mécanisme de nos services touristiques aux divers degrés, local, provincial et national.

Présidé d'une façon très sympathique par Mr. Martel de Braine-le-Comte, la cheville ouvrière de cette réunion fut Mr. Raoul Dufour, Secrétaire, aidé de Mr. Robert Tassin, trésorier. Il convient de féliciter tous trois de la parfaite organisation des séances et des excursions. On a continué la tradition instaurée à Dinant en travaillant bien, tout en s'amusant.

Nous ne pouvons ici nous étendre longuement sur l'activité déployée. Nous nous contenterons de donner les résolutions en attirant l'attention sur leur caractère plus précis que celui des vœux exprimés à Dinant. C'est un signe évident que le départ hésitant pris à Dinant, comme il en est de tout début, vient d'avoir une suite un peu plus concrète.

Le 2^{me} Congrès National des Syndicats d'Initiatives de Belgique réuni à Braine-le-Comte les 12 et 13 octobre 1957:

SOUHAITE que tous les secteurs économiques ou autres intéressés directement ou indirectement au tourisme, contribuent dans la plus large mesure possible à la mise en valeur du patrimoine touristique;

EXPRIME le vœu que les régions n'étant pas spécifiquement touristiques, organisent des manifestations, dans le but d'amorcer un courant qui leur soit favorable;

ESTIME que la publicité doit être fondée sur la valeur réelle de chaque région, compte non tenu des limites administratives, mais bien de l'entité qu'elle constitue;

EXPRIME le vœu de voir se poursuivre les négociations entreprises en 1956 entre les fédérations touristiques provinciales en vue de l'élaboration d'itinéraires à travers le pays, d'une propagande à l'étranger en faveur de ceux-ci, et de les voir aboutir à des réalisations;

SOUHAITE, pour le présent, des contacts plus étroits entre l'Accueil de l'Expo 58 et les S.I. et, pour l'avenir, le maintien des principes d'accueil adoptés à l'occasion de cette Exposition;

SOUICIEUX d'assurer la parfaite cohésion du mouvement touristique dans le pays **DEMANDE** au C. G. du Tourisme d'étudier l'organisation la plus adéquate pour réaliser ce but, notamment en proposant un statut définitif des Fédérations provinciales dont le rôle essentiel est de représenter auprès du Commissariat Général l'ensemble des intérêts touristiques des Syndicats d'initiative de la province;

SOUHAITE que la liaison entre le C.G.T. et les S.I. soit plus régulière, plus directe et plus complète, notamment par l'adjonction d'une feuille supplémentaire au bulletin du C.G.T. chaque fois que la nécessité s'en fera sentir;

EXPRIME le vœu que le prochain Congrès ait lieu après la clôture de l'Exposition de 1958 à Bruxelles et en présence des dirigeants de la dite Exposition;

ESTIME nécessaire la création d'un bureau permanent du Congrès, dont les membres seront désignés par les Syndicats d'Initiative contactés à cet effet, à raison d'un délégué par province.

A BRAINE-L'ALLEUD.

A Braine-l'Alleud, sur un terrain de 8 hectares, une réalisation grandiose sera offerte au public dès avril 1958, et pour une durée de plusieurs années. Il s'agit d'abord d'une carte de Belgique en relief reproduisant très exactement les caractéristiques naturelles, économiques et sociales de notre pays. Les fleuves et les canaux y couleront vers une grande pièce d'eau figurant la mer du Nord. Les agglomérations d'au moins 500 maisons seront représentées par un clocher; les usines par une cheminée. Les visiteurs pourront faire apparaître sur la carte, par un ingénieux système électrique, la localisation des villes et des divers secteurs industriels belges.

Etant donné les dimensions de cette carte de Belgique, un chemin de ronde en remblai permettra aux visiteurs d'apercevoir d'un vaste coup d'œil, tous les détails.

Armand Knaepen a célébré avant tout ring large de 20 mètres comprendra, outre les chemins accessibles au public, des emplacements réservés à l'édification de maquettes représentant les établissements sociaux, industriels et commerciaux du pays, à l'échelle de 1/30^{me}.

Ces emplacements seront répartis en dix sections, dont les thèmes illustrés seront notamment : la population, l'industrie alimentaire, l'industrie textile, les industries de la construction, les biens de production, les transports, le tourisme et l'industrie hôtelière, le commerce, les industries diverses, et enfin le rôle du Congo dans l'économie belge.

ARMAND KNAEPEN, peintre de la Hesbaye.

Pour fêter les 70 ans du peintre Armand Knaepen, eut lieu en novembre à Tirlemont une rétrospective de ses œuvres.

Armand Knaepen a célébré avant tout les paysages de son pays natal, la Hesbaye, ainsi que les coins les plus pittoresques de Tirlemont.

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du peintre, notre collaborateur Joseph Delmelle lui a consacré une monographie qui évoque splendidement la vie et la carrière de l'artiste. L'ouvrage, préfacé par Arsène Soreil, professeur de l'Université de Liège, se présente sous la forme d'un beau volume de 80 pages et contient 25 reproductions d'œuvres de l'artiste.

On peut souscrire en virant la somme de 100 francs (éd. ord.) ou de 250 francs (éd. de luxe) au C.C.P. 7329.95 de Joseph Delmelle, Bruxelles.

SEPTIEME SEMAINE DU FILM DE TOURISME ET DE FOLKLORE

(dans «Le Soir» du 11.10.57 par André Thirifays).

On doit féliciter les organisateurs de la Semaine internationale du Film de tourisme et de folklore pour la constance, la fermeté et l'intérêt de leurs travaux. Chaque année — et c'est la septième — cette «Semaine» permet la découverte de nombreux films de qualité dont quelques-uns peuvent même prendre rang parmi les belles illustrations du court métrage. C'est un des plus évidents mérites de ce petit festival que de défricher quelque peu l'immense domaine du film documentaire dont les créations pour la plupart restent inconnues du grand public.

Soixante-deux films provenant de vingt-six Etats furent présentés durant cette semaine. Sélectionnés par les Offices de tourisme de chaque pays, parfois choisis directement par les dirigeants de la «Semaine», cet ensemble entraîne, me semble-t-il, quelques remarques.

Et d'abord, une constatation, et c'est que l'emploi de la couleur y triomphait. Trois films seulement étaient en noir et blanc. Bien entendu, comme pour les photographies de voyage, les films en couleurs sont de parfaits témoins au service du tourisme et du folklore. Mais, certaines œuvres, et par exemple, celles qui furent primées, ne s'inscrivaient nullement dans une définition étroite du thème de cette «Semaine», et le triomphe de la couleur paraît bien, dès lors, un signe de l'évolution actuelle du documentaire.

Ce qui ressort ensuite, dans cet ensemble impressionnant de soixante-deux films, c'est une inégalité de niveau du contenu des envois. Certains pays apportent au choix de leur sélection, une rigueur louable, d'autres s'en tiennent à une vue banale de l'enseigne de la «Semaine» et portent leur attention à des ouvrages superficiels et anodins, sur telle ville, telle région.

Je sais bien que si la notion de tourisme est imprécise elle a tout de même ses limites, et qu'il ne faut point lui faire couvrir les domaines profonds de l'exploration, de l'histoire de la science ou du sport. Et qu'il est dès lors normal que dans un festival qui lui est consacré, un film sur une ville d'eau ou sur une plage célèbre y ait, par exemple, sa place.

Mais la forme alors devrait compenser par son originalité, la banalité du contenu, et ceci, en l'occurrence, fut rarement le cas. Le tourisme, en réalité, satisfait chez chacun d'entre nous, sous un plan très modeste, le besoin de dépassement et d'aventure. Une œuvre forte sera celle qui exaltera ces notions et s'écartera de ces jolis albums de photographies dont les agences de voyage nous assurent, par la prodigalité de leurs projections publicitaires, la satiété.

Sans doute les jurés de cette compétition ont-ils été d'accord avec cette observation, car aucune des œuvres primées par eux, ne répondait à une conception élargie du tourisme. Nous eûmes là deux remarquables films sur l'art : Le Maître de Boyana, un étonnant film bulgare sur les fresques d'un grand peintre ; Il viole de Santa Fina : le récit d'une légende à l'aide des compositions de Ghirlandaio, due à l'essayiste italien Mario Verdone ; une évocation par les monuments actuels de l'Angleterre d'Elisabeth par John Taylor, un film d'un ton quelque peu académique, mais construit avec une étonnante science du montage ; un exposé sur l'éducation cu-

rieuse des Geishas au Japon ; un vivant et coloré reportage d'un grand spectacle folklorique congolais, Changwe Yetu de Jean Marc Landier et Pierre Levie ; une histoire de France en raccourci : Marche française, dont il n'y a à louer que les belles images (tant le texte s'inspirait des lieux communs des discours officiels) enfin un frais petit film de folklore : Printemps tchèque.

Ce palmarès de qualité, car chacun de ces ouvrages mériterait une analyse particulière propose en quelque sorte, par l'expérience, les directions que les initiateurs de cette «Semaine internationale» devraient, à mon avis, suivre à l'avenir. Ils le devraient, car telle qu'elle fut, cette «Septième semaine» a prouvé une fois de plus, le grand intérêt de cette entreprise, et que, un peu plus étendue dans le recrutement et le choix de films, elle pourrait intéresser, non plus seulement les amateurs de voyages, mais un très large public et tous les cinéphiles, et lui conférer un retentissement international plus considérable.

On pourrait avoir là, en réalité, un grand festival international, un festival au contenu exaltant et où l'appel au voyage, privé de toute enveloppe dramatique se nimberait de fraîcheur, un festival qui, je le répète, aurait le mérite de défricher une zone du cinéma, extrêmement riche et cependant mal connue.

J'en forme le vœu tout en répétant qu'il n'est entraîné que par le succès d'une manifestation qui a pris rang, solidement, dans le concours prestigieux des grandes compétitions cinématographiques européennes.

UN PARCOURS CHAMPETRE DE 13 KILOMETRES EN AUTORAIL DE BRAINE L'ALLEUD à NIVELLES

(dans Nos Vicinaux de juillet-août 1957)

Comme l'arrière-saison, dans notre pays, offre d'habitude quelques belles journées, nous conseillons aux vrais amateurs de voyage par ligne ferrée vicinale, d'effectuer encore cette année un voyage sur une ligne pittoresque du Brabant, celle de Braine-l'Alleud à Nivelles.

Depuis 23 ans déjà, la machine à vapeur y a cédé la place aux autorails, dont la plupart furent construits aux ateliers de Familleureux et sont toujours en parfait état de marche ; peut-être les coussins de cuir sont-ils passablement usés, mais le plaisir qu'on éprouve à rouler à travers les prés et les champs ou entre une double rangée de saules touffus, fait oublier ce relatif inconfort, tandis que sous nos yeux se déroule ce calme paysage du Brabant wallon.

Les arpenteurs de la Société Nationale, au début du siècle, ont pris visiblement plaisir à placer leurs jalons et points de mire en pleine nature, car nous roulons loin des routes et des habitations. Et voici que notre autorail va dépasser une équipe d'entretien de la voie ; nos hommes ne manient pas la pioche, mais de grandes faux pour couper les hautes herbes du remblai.

Nous débouchons bientôt à la halte de Bois-Seigneur-Isaac, l'endroit est très découvert et le regard porte au loin vers les hauteurs d'Iltre. Ce point d'arrêt comporte un large faisceau de quatre voies de garage qui montre l'importance qu'a eu jadis ce point d'échange vers Virginal, Braine-le-Comte et Nivelles. La descente vers Baulers nous réserve encore de bien jolies découvertes, mais déjà l'autorail s'arrête devant la gare vicinale. Cette villa-station a plus de 50 ans d'existence et lorsqu'on apprend que le château de M. de Buret, premier directeur général de la S.N.C.V., se trouvait à proximité, on comprend que l'architecte ait voulu que cette station vicinale fasse honneur au premier fonctionnaire de la nouvelle société. Malheureusement, l'aménagement intérieur ne correspond guère aux effets «modern style» de la façade.

DU VAPEUR A L'AUTORAIL

C'est M. Petit, chef de mouvement qui nous accueille ; il est arrivé ici le 15 janvier 1933 pour mettre au point le service par autorails. Il venait des bureaux de Cureghem où il est entré en qualité de commis en 1915, ce qui lui fait déjà 42 ans de service. A la société, il a connu M. Frankard, puis M. Leroy, ensuite M. Valcke, et M. Cuvelier Téléphore, qui était déjà aidé par un jeune ingénieur singulièrement homonyme, lequel, aujourd'hui, dirige le Groupe du Brabant.

Avec M. Petit, nous évoquons la belle époque où nos autorails allaient jusqu'à Braine-le-Comte et Rebecq-Rognon et où les transports de sable de la grande sablonnière du Planoit se chiffraient par centaines de tonnes. Aujourd'hui, nous assurons uniquement le transport de sable pour les propres besoins du Groupe. De 1935 à 1939, la Direction générale organisa sur ce réseau plusieurs circuits touristiques, avec promenade et déjeuner dans le bois de la Houssière, près de Braine-le-Comte, l'après-midi visite de Nivelles et goûter avec la fameuse tarte «al djôte». Une voiture-camping fut même installée à maintes reprises au Planoit.

LES PROJETS D'ELECTRIFICATION

Dès la création de la ligne en septembre 1903, on avait entrevu de grandes destinées pour les lignes de ce groupe, puisque, la même année, une adjudication-

concours avait eu lieu pour installer l'équipement électrique en courant monophasé. Les développements ultérieurs ne répondirent pas aux espoirs. Bien plus, l'exploitation de ces lignes, dont l'agencement exigeait la mise en service d'un matériel vapeur nombreux, était très dispendieuse et produisait des bilans décevants. Les résultats déficitaires s'aggravaient d'année en année ; ils dépassaient le million en 1934 lorsque la mise en service d'autorail-diesel permit d'équilibrer les recettes et les dépenses tout en améliorant sensiblement les horaires.

Pendant la guerre 1940-1945, le réseau de Nivelles, soudé à Braine-l'Alleud, à celui de Bruxelles, rendit des services considérables à la population, ce qui incita les pouvoirs publics locaux à demander à la S.N. la reprise de l'étude de l'électrification. Cependant on commençait à cette époque les travaux d'électrification de la ligne 124 (Bruxelles-Charleroi) ; il devint clair que les Nivellois et les habitants de Braine seraient mieux servis par les trains rapides de la S.N.C.B., d'autre part, les relations à caractère régional étant relativement peu importantes, ne permettraient pas la rémunération des capitaux à engager. Aujourd'hui, on se rend compte de la justesse de vue de la Direction des Vicinaux. En effet, il faut 20 minutes pour aller de Nivelles à Bruxelles en train électrique. D'autre part, si chaque jour l'autorail vicinal continue à être bien occupé, il est évident que le trafic actuel ne justifierait pas l'utilisation d'un tram électrique.

LES AUTORAILS DANS LE BRABANT

Dans le Brabant, il n'y a plus, à l'heure actuelle, que cinq lignes d'autorails :

Leerbeek-Ninove	16 km
Leerbeek-Engghien	12 km
Jodoigne-Gembloux	17 km
Hamme-Mille - Tirlemont	19 km
Braine-l'Alleud - Nivelles	13 km
Bois-Seigneur-Isaac - Virginal	8 km

M. Petit nous apprend que Nivelles possède les AR. 182 — 183 — 188 — 117 — 210 et l'ART. 93 ; il nous rappelle que le dépôt a accueilli trois autobus qui assurent le service sur la ligne Nivelles-Soignies, exploitée en régie.

Nous reprenons maintenant un autorail qui va nous conduire à son terminus Boulevard Fleur de Lys à proximité du centre de la ville.

L'ACCUEILLANTE CITE DES «ACLOTS».

Nivelles, avant-guerre était fière à juste titre de la merveilleuse collégiale Sainte-Gertrude, longue de 98 m., large de

48 m. au transept, qui était un des joyaux de notre pays. Sans parler de ses vitraux ni de la chaise de Sainte Gertrude, chef-d'œuvre d'orfèvrerie franco-wallonne du XII^{me} siècle, sa nef romane était une merveille ; la flèche était la première flèche en fer construite en Europe et son pignon, dit de Saint-Pierre, orné de cinq rangées d'arcatures, était célèbre. Mais chacun sait, et ne doit pas oublier, que le 14 mai 1940 des avions allemands déversèrent sur la ville des milliers de bombes incendiaires, destinées, paraît-il, à l'aérodrome. Quatre cent soixante-cinq maisons furent détruites et six cents furent gravement endommagées. La merveilleuse collégiale- atteinte en plein, perdit son clocher et son carillon ; quant à la chaise, on n'en retrouva que des morceaux fondus.

Aujourd'hui, la ville est complètement reconstruite et la place autour de la Collégiale a été bien dégagée. Nivelles revit et mérite votre visite. Les architectes, qui restaurent l'immense vaisseau, ont décidé de lui rendre son aspect primitif, c'est-à-dire que les grandes pierres des piliers et des murs sont maintenant apparentes et l'effet de cette austérité romane est saisissant ; par ailleurs, dans la nef, un nouveau plafond en bois sombre ajoute encore au caractère roman de l'ensemble.

Les travaux de restauration de la Collégiale ont été entrepris depuis près de 10 ans et mené, comme l'avaient demandé les architectes communaux, avec le maximum de conscience ; songez que l'on a essayé pas moins de cinquante types différents de mortier de rejointement extérieur.

Aujourd'hui, Jean de Nivelles, le jaquemart de cuivre, admire les toits d'ardoises de sa bonne ville ressuscitée et il continue à frapper les heures du haut de sa tour qui est restée heureusement intacte.

HERALDIQUE DES COMMUNES BELGES

(dans «Crédit Communal de Belgique» de juillet 1954)

LES VEGETAUX

Les végétaux comprennent les arbres et les plantes, les fleurs, les fruits et les racines.

LES ARBRES

On dit que l'arbre est «arraché» si l'on voit ses racines, «écoté» si ses branches sont coupées, «fruité» s'il porte des fruits, «fûté» si le tronc et les branches sont d'un autre émail que les feuilles et «terassé» s'il est posé sur une terrasse.

Le chêne est souvent «englanté» ou «glanté» d'un émail différent.

IXELLES (Elsene). Ce fut vers l'an 1200 que se forma sur les rives du «Maelbeek» (ou «Molenbeek») un hameau auquel on donna le nom d'Elsele (de Elsele ou demeure aux aulnes) d'après les arbres qui croissaient en ce lieu et dont on a fait Elsen, Elsene et en français Ixel puis Ixelles. Là s'élevèrent successivement l'abbaye cistercienne de la Cambre qu'une dame bruxelloise, nommée Gisèle ou Gisla fonda en 1201 grâce à l'appui du duc Henri 1er (1) et, un siècle plus tard, l'hospice et la chapelle de la Sainte-Croix.

Le village d'Ixelles qui, semble-t-il, appartint d'abord aux châtelains de Bruxelles, fut divisé en deux parties dont l'une, composée du Bas-Ixelles et de Boendael, formait la seigneurie d'Ixelles-sous-Bruxelles qui faisait partie de la franchise de Bruxelles.

L'arrêté royal du 17 février 1888 a concédé à la commune d'Ixelles des armoiries parlantes qui sont d'argent à l'aune (elsen) au naturel.

(1) L'abbaye de la Cambre servit de refuge à saint Boniface, évêque de Lausanne, chassé par l'Empereur Frédéric II en 1240.

KORTENBERG (Cortenbergh). Curtenbergh en 1095, c'est-à-dire «La Montagne courte» a emprunté son nom à une colline boisée aux versants très escarpés sur le sommet de laquelle se fonda, paraît-il, sous les auspices des seigneurs de Rotselaer, une abbaye bénédictine qui obtint, en 1110, la collation des cures de Qwerbs et de Nossegem. Le duc Henri 1er la fit reconstruire en 1222 sur le versant méridional du coteau, peut-être pour soustraire cette communauté — qui devenait puissante — à l'influence des sires de Rotselaer ?

C'est dans cette abbaye que le 27 décembre 1312 le duc Jean II, 58 seigneurs et 18 villes affranchies signèrent la fameuse Keure qui institua la «Loi de Cortenberg». Ce tribunal, investi de quelques droits constitutionnels limitant les pouvoirs du prince, formait une sorte de députation permanente des Etats du Duché, composée de 4 chevaliers et de 10 bourgeois notables et qui recevait les plaintes contre les officiers ducaux. Modifié en 1332, pendant le règne de Wenceslas, le Conseil de Cortenberg disparut à l'avènement des princes bourguignons.

L'abbaye de Cortenberg avait des armoiries d'or à un chêne de sinople, terrassé de même, au tronc de gueules contre lequel grimpe, à dextre, un écureuil de même (1). C'est cet écu que l'arrêté royal du 16 mars 1914 a reconnu à la commune de Cortenberg.

(1) Paula-Charlier : Armorial, 1783.

LES PLANTES

Les plantes que l'on rencontre le plus souvent dans l'héraldique communale belge sont le bluet, le froment, la fougère, le houblon, le lin, le tabac et le tournesol.

MAZENZELE — en 1107 «Masesele», ce qui signifie «habitation de Maso» (1) — est une localité dont une grande partie était jadis occupée par des bois.

La cour censale de l'abbaye de Ten-Rooten y résidait et le patronage de l'église appartenait à l'archevêque de Malines à titre d'abbé d'Affligem.

Un certain Martin van Masensele, tenancier du chevalier Guillaume van den Heetvelde, scella en 1414 d'une bande oncée, accompagnée au canton sénestre d'une patte de lion. Guillaume van Masensele, tenancier de Gauthier de Leeu, portait en 1421 sur son sceau un écu à une bande oncée accompagnée au canton sénestré d'une étoile à cinq rais.

Le conseil communal de Mazenzele émit en 1840 le vœu d'obtenir la vérification et le maintien des armoiries qui lui avaient été octroyées par le Conseil supérieur de Noblesse le 7 avril 1819. Un arrêté royal de confirmation du 12 août 1843 a autorisé la commune de Mazenzele à faire usage de cet écu qui est d'argent à une houblonnière de sinople sur une terrasse de même.

(1) Carnoy : Origines des noms des communes de Belgique, tome II, p. 447.

LES FLEURS

Les fleurs sont représentées soit au naturel soit stylisées jusqu'à devenir des figures décoratives qui n'offrent plus qu'une ressemblance limitée avec leur modèle original.

Parmi ces dernières, on distingue la Tiercefeuille, la Quatrefeuille et la Quintefeuille qui comptent respectivement

trois, quatre et cinq pétales pointus, percés au milieu.

On fait généralement une distinction entre la rose et la quintefeuille qui sont cependant la même fleur, la quintefeuille étant la forme conventionnelle de la rose. Il n'y a aucune raison valable — excepté lorsqu'il s'agit d'armes parlantes — de voir dans la quintefeuille, comme on le fait souvent, la fleur de néflier, arbre rare et peu connu qui n'a joué aucun rôle dans le symbolisme du moyen âge (1).

Les fleurs héraldiques peuvent être «boutonnées» et «barbées» (c'est-à-dire munies de sépales) d'un émail différent.

(1) J. Th. de Raadt : Sceaux et Armoiries des Pays-Bas, tome I, p. 131.

DROGENBOS (DROOGENBOSCH)

était à l'origine un domaine appartenant à la famille Berthout et qui devint plus tard un fief relevant de la seigneurie de Malines.

Gilles Berthout vendit, en 1284, Drogenbos à l'abbaye de la Cambre et la famille bruxelloise des Hertewijck l'acquiert ultérieurement.

Après Jean Hertewijck, André de Douvrin posséda Drogenbos qui devint ensuite la propriété d'Adrien Dubois, aide de la chambre de Charles-Quint.

Un de ses descendants, Joseph-Hyacinthe Dubois de Fiennes, major au service de la Hollande, vendit en 1717 le patrimoine de ses ancêtres (1) à la veuve douairière du duc Philippe d'Arenberg.

L'échevinage, nommé par les seigneurs haut-justiciers de Drogenbos, se servait en l'an 1295 d'un sceau chargé des armes des Berthout.

De 1392 à 1574, on figura sur ce sceau saint Nicolas accompagné de deux écussons, le premier à une aigle aux ailes déployées, le second orné d'une tour crénelée.

L'arrêté royal du 1er février 1947 a mis Drogenbos en possession de l'écu de gueules à trois fleurs de néflier d'or (ou plus exactement à trois roses), percées du champ des princes d'Arenberg.

(1) Wauters : Histoire des Environs de Bruxelles, tome III, p. 587.

Musée Charlier

16, avenue des Arts, Bruxelles



L'ensemble de ses collections d'œuvres d'art, de mobiliers, d'argenteries, de porcelaines et de tapisseries fait que le MUSEE CHARLIER est un véritable joyau parmi les richesses artistiques du Brabant.

OUVERT :

du 1er octobre au 30 avril :
de 10 à 12 et de 14 à 16 heures ;

du 1er mai au 30 septembre :
de 10 à 12 et de 14 à 17 heures
dimanches et fêtes : de 10 à 13 h.

Le Musée est fermé les mardis et vendredis.

Entrée libre.

FÉDÉRATION TOURISTIQUE DE LA PROVINCE DE BRABANT

A. S. B. L.

79-83, rue du Lombard — BRUXELLES

Bureaux ouverts
de 9 à 17 h.

Bureau de
renseignements

Bibliothèque

FAITES-VOUS MEMBRE

Cotisation : 25 francs minimum
Avec abonnement : 50 francs minimum

Tél.
12.39.01

C. C. P.
385.776

SOMMAIRE

L'Abbaye de Parc-le-Duc à Héverlé J. Delmelle
Vieux villages brabançons...
Diegem E. Poumon
Ma Maison Brabançonne . M. Carême
Expo 58 : Pour les enfants un Royaume a été fondé

★
Midis du Tourisme - Abonnements Expo 58
Renouvellement des Cotisations.

Excursions - Visites - Itinéraires - Contacts...

Musée Communal de Bruxelles -

Maison du Roi - Grand'Place

Ouvert tous les jours de 10 à 17 h. - du 1er avril au 30 septembre.
10 à 16 h. - du 1er octobre au 31 mars.

Fermé les vendredis — 1er janvier — 1er mai — 21 juillet — 1er, 11 et 15 novembre et 25 décembre.

Entrée 5 frs. - Gratuit pour les écoles - Réduction 50% pour les groupes avec demande préalable.



Salle des Céramiques Bruxelloises (faïences et porcelaines)

(Photo Serv. Electricité de Bruxelles)